

**ÉTUDE DU SIGNE « PIED-DE-MOUCHE » DANS LE MANUSCRIT
ARSENAL 3489**

STUDY OF THE PILCROW IN THE MANUSCRIPT ARSENAL 3489

**ESTUDIO DEL SIGNO " CALDERÓN" EN EL MANUSCRITO
ARSENAL 3489**

Huei-Chen LI¹

Résumé

Selon Etymologiae d'Isidore de Séville, les signes symétriques paragraphus-positura ont pour fonction d'encadrer la parole d'autrui. En terme de codicologie, le pied-de-mouche (¶), qui dérive du latin médiéval paragraphus, est défini comme signe marquant le commencement d'un nouveau paragraphe par opposition à l'usage moderne de ce signe qui indique la fin de paragraphe, celui-ci correspond à la fonction de la positura. De cela on peut déduire qu'au Moyen Âge, le pied-de-mouche participe préalablement à la fois au marquage du discours direct et aux grandes divisions du texte. Notre étude, appuyée sur les deux premiers chapitres du manuscrit Arsenal 3489, daté du XV^e siècle, a pour objectif de dégager les fonctions essentielles du signe « pied-de-mouche » afin de formuler l'hypothèse sur la compétence du copiste David Aubert.

Mots-clés : ms. Arsenal 3489, pied-de-mouche, ponctuation médiévale, moyen français, Roman de Perceforest

Abstract

According to Isidore of Seville, the symmetrical signs paragraphus-positura have been used for indicating other's speech. In the Middle Ages, the pilcrow (¶) developed from Medieval Latin paragraphus was generally used to mark the beginning of a paragraph in opposition to the modern use of this sign which marks the end of a paragraph. It means that the pilcrow sign (¶) at that time was mainly employed to mark not only the beginning of the direct speech, but also the beginning of a paragraph or section. Our study, based on two chapters of the manuscript Arsenal 3489, dating back to the 15th century, aims to bring out the essential functions of the pilcrow in order to put forward a hypothesis about the competence of the copyist David Aubert.

Keywords : ms. Arsenal 3489, pilcrow sign (¶), Middle French, medieval punctuation, Perceforest

Resumen

Según Etymologiae d'Isidoro de Sevilla, los signos simétricos paragraphus-positura tienen la función de encuadrar la palabra de otros. En término de codicología, el calderón (¶), que deriva del latino medieval paragraphus, es definido como signo que marca el comienzo de un nuevo párrafo por oposición al uso moderno de este signo que

¹ hueichenli@ncu.edu.tw, Université Nationale Centrale, Taïwan

indica el fin de párrafo, éste corresponde a la función del positura. Podemos deducir que en la Edad Media, el calderón participa previamente a la vez en la marcación del discurso directo y en las grandes divisiones del texto. Nuestro estudio, basado en dos capítulos del manuscrito Arsenal 3489, fechado en el siglo XV, tiene como objetivo indicar las funciones esenciales del signo calderón con el fin de formular la hipótesis sobre la competencia del copista David Aubert.

Palabras clave: manuscrito Arsenal 3489, calderón, puntuación medieval, francés medio, Perceforest

Origine du mot *pied-de-mouche*

Étymologiquement, le mot *pied-de-mouche* dérive du grec *paragraphos* (παράγραφος) signifiant « ce qui est écrit (= graphos) à côté (= para) ». Ce signe *paragraphos* se présente en général sous la forme d'un trait voisin de l'*obel*¹ ou du *simplex ductus* [—] écrit en marge pour marquer soit la fin d'une section dans les textes en vers ou en prose, soit l'alternance des interlocuteurs dans les dialogues². Sa fonction équivaut à notre point à la ligne, avec le blanc qui le suit et au tiret en français moderne. Selon J. Vezin, ce signe peut également isoler la formule de souscription du reste du texte dans un document.

Au VII^e siècle, dans les *Etymologiae* d'Isidore de Séville, ce signe (Γ) sous le nom latin de *paragraphus* est un trait vertical surmonté en équerre d'un trait horizontal tourné vers la droite, qui signale le début d'une séquence à isoler, et la positura, signe inverse du précédent, marquant la fin de la séquence (┘). Le *paragraphus* et la positura aboutissent en français moderne aux guillemets et aux parenthèses.

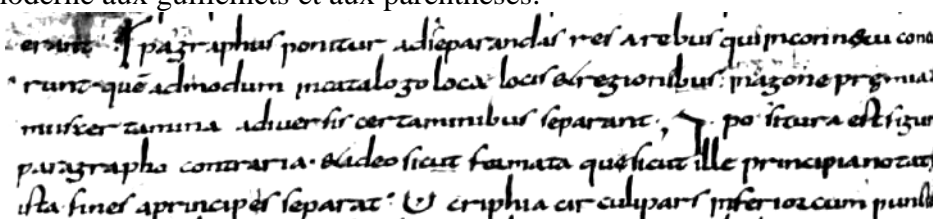


Figure 1. Extrait des *Etymologiae*, copyr. IRHT-Bibliothèque de Valenciennes, ms. 399, f. 11 v°.

¹ En paléographie, l'obel (< lat. *obelus*) est un signe en forme de broche ou de trait horizontal équivalent de notre tiret cadratin. Il a pour fonction de signaler un passage douteux ou interpolé dans les manuscrits anciens.

² Vezin J., « La division en paragraphes dans les manuscrits de la basse Antiquité et du haut Moyen Age », in Laufer R. (éd.), *La notion de paragraphe*, C.N.R.S, Paris, 1985, p. 46 ; Serça I., *Esthétique de la ponctuation*, Gallimard, Paris, 2012, p. 39.

Γ Paragraphus ponitur ad separandas res a rebus, quae in conexu concurrunt, quemadmodum in Catalogo loca a locis et [regiones a] regionibus, in Agone praemia a praemiis, certamina a diversis certaminibus separantur. ¶ Positura est figura paragrapho contraria et ideo sic formata, quia sicut ille principia notat, ita ista fines a principiis separat¹.

À partir du sens de « séparateur de différents arguments successifs » du *paragraphus*, le sens moderne du mot *paragraphe* apparaît : division d'un écrit en prose, offrant une certaine unité de pensée ou de composition².

Evolution formelle et fonctionnelle du *pied-de-mouche* depuis le Moyen Âge

Selon J. Vezin³ et B. Bischoff⁴ qui ont repris la constatation de P. Lehmann⁵, le signe *paragraphus* en forme de gamma (*Γ*) a subi des modifications formelles pendant le Moyen Âge⁶ pour aboutir au *pied-de-mouche* (¶) et au signe typographique de paragraphe (§). L'avènement de la typographie va changer la mise en page pratiquée par les copistes médiévaux : au XVI^e siècle, l'usage du *pied-de-mouche* commence à tomber en désuétude chez les imprimeurs, l'alinéa va s'imposer progressivement pour se substituer aux autres signes de paragraphe.

Il y a lieu de remarquer qu'en terme de codicologie, le *pied-de-mouche* est défini comme signe d'introducteur de paragraphe par opposition

¹ Nous adoptons ici la traduction de Dóris A. C. Cunha et M. Arabyan (2004, p. 39) : « On met un *paragraphus* *Γ* pour séparer les unes des autres les choses qui se succèdent immédiatement, de la même façon que dans le Catalogue on sépare les lieux et les régions [ou] dans la controverse ecclésiastique, les citations [litt. en lat. classique, les dépouilles, le butin], les différents arguments les uns des autres. La *positura* ¶ est une figure contraire à celle du *paragraphus* et donc dessiné de cette façon, parce que là où la première indique un commencement, la seconde sépare une fin d'un début. »

² Robert P., Rey A. et Rey-Debove J., *Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, éd. Dictionnaires Le Robert, Paris, 1990, p. 1354.

³ Vezin J., « La division en paragraphes dans les manuscrits de la basse Antiquité et du haut Moyen Âge », in Laufer R. (éd.), *La notion de paragraphe*, C.N.R.S., Paris, 1985, p. 48.

⁴ Bischoff B., Paléographie. De l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental, *Grands Manuels Picard*, Paris, 1993, p. 191.

⁵ Lehmann P., « Einzelheiten und Eigenheiten des Schrift - und Buchwesens », in *Erforschung des Mittelalters, ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, Band IV, Anton Hiersemann, Stuttgart, 1961, pp. 8-11.

⁶ D'après J. Vezin (1985, pp. 46-48), mis à part la marque de paragraphe en forme de gamma, il existe deux autres marques variantes pour diviser le texte en sections : la lettre K et la lettre C.

à l'usage moderne de ce signe qui marque la fin de paragraphe¹. D'ailleurs, la forme graphique du *pied-de-mouche* laisse penser à la lettre C renforcée souvent par un simple ou double trait vertical, qui pourrait renvoyer au mot latin *caput* ou *capitulum* signifiant « tête de division »². En d'autres termes, le *pied-de-mouche* sert à mettre en évidence les « unités de lecture »³ au niveau textuel⁴.

À part la fonction du marquage des unités textuelles, le *pied-de-mouche* est avant tout considéré comme un élément d'ornementation du manuscrit, il ne fait pas partie du corps du texte. En effet, le copiste, lors de l'élaboration du livre, avait prévu à l'avance le nombre total de décors à exécuter. D'ailleurs, face à une succession compacte et uniforme du texte médiéval, le lecteur avait besoin de points de repères sur le plan pratique, son aspect esthétique aide la lisibilité du texte. Signalons aussi qu'il met surtout en valeur la lettre en majuscule qui le suit⁵.

En outre, le *pied-de-mouche* peut aussi s'associer avec le soulignement pour individualiser et repérer les citations, comme le signale G. Hasenohr dans son étude sur le ms. Mazarine 788⁶. Rappelons que le discours direct et la citation consistent tous les deux en la reproduction exacte des paroles d'autrui, il est donc compréhensible que la mention d'un discours au style direct est une opération de citation. En français moderne on a recours aux guillemets pour indiquer graphiquement le discours direct et la citation. Basée sur le ms. BNF fr. 872, E. Llamas Pombo a observé que la position de certains *pieds-de-mouche* coïncide avec le début du discours direct ou le recommencement du discours du narrateur⁷. On peut donc en

¹ Arabyan M., « Bornes de phrase et de paragraphe chez Joinville et Froissart », *Modèles linguistiques*, t. XXVI-2, vol. 52, Éditions des Dauphins, Toulon, p. 145. Dans cet article, M. Arabyan pense que C barré deux fois est retourné sur l'axe vertical pour prendre la valeur fermante de la *positura* et devenir *pied-de-mouche* (« fin de paragraphe »).

² *Ibid.*

³ Marchello-Nizia C., « Ponctuation et unités de lecture dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise », *Langue française, Grammaires du texte médiéval*, n° 40, décembre, Larousse, Paris, 1978, p. 44. J'emprunte cette expression à C. Marchello-Nizia.

⁴ Basé sur le manuscrit latin 16685, J. Vezin (1990, pp. 443-444) a constaté que le *pied-de-mouche* marque régulièrement le commencement de chaque paragraphe.

⁵ Selon J. Stiennon (1991, p. 348), le *pied-de-mouche* est un petit trait de couleur surchargeant la première lettre d'un mot pour la mettre en valeur.

⁶ Hasenohr G., « Discours vernaculaire et autorités latines », in Martin H.-J. et Vezin J. (éds.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Édition du Cercle de la librairie-Promodis, Paris, 1990, p. 289.

⁷ Llamas Pombo E., « Écriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français de textes en vers (XIII^e – XV^e s.), in Alonso E., Bruña M. et Muñoz M.

déduire que le *pied-de-mouche* est apte à indiquer le changement d'énonciateur.

En résumé, à partir du résultat des travaux réalisés précédemment par des médiévistes, on peut dégager au préalable trois fonctions fondamentales du pied-de-mouche avant de mener notre enquête, ce qui permettra de confronter ultérieurement nos observations à celles des prédécesseurs : signe qui introduit le commencement d'un nouveau paragraphe ; signe qui distingue la citation du texte ; signe qui indique le changement de locuteur.

Présentation du corpus et données recensées

Notre étude porte sur le manuscrit 3489 de la Bibliothèque de l'Arsenal, du folio 7 recto au folio 56 verso. Le corpus en question correspond aux deux premiers chapitres de la quatrième partie du *Roman de Perceforest*, une des plus vastes compositions en prose du Moyen Âge ayant pour but de relier le cycle arthurien au cycle antique d'Alexandre le Grand. Le manuscrit choisi a été sans doute rédigé en 1460 par David Aubert sur le commandement de Philippe le Bon avec une écriture de grosse bâtarde bourguignonne. En fonction de leur taille, les lettrines peuvent découper le texte en trois niveaux décroissants, à savoir le livre, le chapitre et le paragraphe. Dans notre corpus, se repèrent 148 lettrines dont 145 balisent le début de paragraphes. À l'intérieur du texte ponctué par les lettrines, on relève 118 *pieds-de-mouche* qui sont colorés alternativement en rouge et en bleu. Le tableau récapitulatif ci-dessous nous renseigne sur la description essentielle du manuscrit sélectionné, la taille de l'échantillon informatisé ainsi que le nombre des lettrines et des *pieds-de-mouche* repérés.

Description	Corpus	Nombre des lettrines	Nombre des pieds-de-mouche
Manuscrit Arsenal, 3489, XV ^e siècle, rédigé par David Aubert en 1460, écriture de grosse	Chapitre I : Fol. 7r ^o - 52 v ^o Chapitre II : Fol. 53 r ^o -56	Chapitre I : 138 (dont 1 lettrine de livre, 1 lettrine de chapitre et 136 lettrines de paragraphe) ¹	Chapitre I : 106 Chapitre II : 12

(éds.), *La linguistique française : grammaire, histoire et épistémologie*, t. 1, Sevilla, 1996, pp. 138-140.

¹ Li H.-C., « Disposition des lettrines et ses rapports avec la ponctuation dans les versions manuscrites et imprimées du *Roman de Perceforest* : des interprétations du texte », *National Central University Journal of Humanities*, vol. 38, avril, 2009, pp. 163-200.

bâtarde bourguignonne, version complète. Commanditaire : Philippe le Bon.	v°	Chapitre II : 10 (dont 1 lettrine de chapitre et 9 lettrines de paragraphe) Total : 148	Total : 118
---	----	---	--------------------

Analyse des valeurs de *pieds-de-mouche*. Remarques d'ensemble

	1	2	3	4	5
Combinaisons de signes Total : 118	/./ ¶ + M (6/118, 5.08%)	./ ¶ + M (64/118, 54.23%)	/. ¶ + M (1/118, 0.84%)	/¶ + M (45/118, 38.13%)	¶ + M (2/118, 1.69%)

Au vu du tableau, on s'aperçoit immédiatement que le manuscrit associe le *pied-de-mouche*, toujours suivi de la majuscule, aux signes *point* et *barre oblique* selon la combinaison « signe + pied-de-mouche + Majuscule » (116/118), un blanc s'intercalant fréquemment entre le *pied-de-mouche* et la lettre en majuscule.

Fonctions du *pied-de-mouche*. Marquage du discours des personnages au style direct (31 cas, 26.27%)

Parmi les cinq combinatoires contenant le *pied-de-mouche*, les combinatoires 2 à 4 signalent le discours des personnages : « point + barre oblique + pied-de-mouche + Majuscule » (18/31), « barre oblique + point + pied-de-mouche + Majuscule » (1/31) et « barre oblique + pied-de-mouche + Majuscule » (12/31).

Selon notre enquête, sur le total des 31 occurrences, on en recueille 27 qui marquent le début du discours direct, soit 87.09% des emplois. Il est curieux de relever quatre cas qui indiquent les répliques des personnages dans les dialogues. En l'occurrence, le *pied-de-mouche* répond plus à la fonction du mot latin *paraphus* qu'à celle du mot grec *paraphos*.

(1) *ung escuier vint assez tost devant lui/ qui dist/¶ Chier sire le roy d'ille noire que l'on appelle le chevalier a l'espervier vient icy/ et blance sa compaigne et roine/ S'il vous plaist aler au devant d'eulx faire le pouez/ (8 v)*

(2) *les dames/ les demoiselles/ et les pucelles/ encommencerent toutes a crier en disant/¶ Seigneurs Il fault aler recepvoir et festoier le dieu des desiriers/ (12 r)*

(3) **il se dresça sur piés/ puis dist/ Sire de suave/ vous soiez le tresbien venu/ par vostre foy ou avez vous esté Jusques a present car nous vous avons tenu long temps pour mort./ ¶ Chier sire respondy le chevalier Je viens des mains aux deables ou J'ay fait ma penitance/ (40 r)**

(4) **Il appella troïlus [...] et lui dist/ ¶ Sire chevalier ores est averé le songe que ie songay en ceste place [...] Et vela pourquoy J'ay dit que mon songe est avery./ ¶ Chier sire/ respondy troïlus/ veu qu'il vous en est si bien advenu/ d'autant estes vous tenu de faire meilleure chiere/ (54 r)**

Sauf des cas rares, le discours direct est en général introduit par un *verbum dicendi* ou *sentiendi*. Celui-ci peut se positionner avant ou après le discours direct. B. Cerquiglini appelle le verbe de parole antéposé au discours direct prolepse, et le verbe de parole postposé au discours direct analepse¹. Étant donné que le *pied-de-mouche* dans notre corpus signale plus fréquemment le commencement du discours direct que le changement de locuteur, il n'est pas étonnant que les verbes déclaratifs en prolepse (21/31) l'emportent sur ceux en analepse (9/31). Soulignons que les *verba dicendi* (*dire, répondre*) en analepse s'emploient constamment seuls, tandis qu'en prolepse le verbe *dire* est souvent coordonné à un autre verbe (*crier, répondre, chastier, appeler*) ou à une locution verbale liée à la parole (*adrescer/ prendre la/ sa parole, faire response*).

Quant aux éléments se trouvant en début de discours direct, nous rencontrons dans la majorité des cas des termes d'adresse (24/31). Ceux-ci incluent habituellement les titres (*sire, seigneurs, dame, pucelle, roy, chevalier*) et ou des termes relatifs au lien de parenté (*niepz, frere*). Ces substantifs sont occasionnellement précédés des épithètes pour former les tournures de politesse (*chier, beau/ belle, gentil*). Hormis les termes d'adresse, les adverbes énonciatifs (*certes*) et les embrayeurs saturés (*ceans, cy*) se repèrent quatre fois dans notre corpus. On relève également trois occurrences commençant par l'interjection (*haa* : 2) et le sujet nominal (*nostre feste* : 1).

Nous observons pourtant que 9 combinatoires entrent en concurrence avec les combinatoires contenant le *pied-de-mouche* pour marquer le discours des personnages, on n'en cite que deux les plus récurrentes : « point + barre oblique + Majuscule », « barre oblique + Majuscule »². Il arrive parfois que la lettrine concoure au signalement du

¹ Cerquiglini B., *La parole médiévale*, Minuit, Paris, 1981, p. 25.

² Li H.-C., *Découpage et structuration du texte : lettrines, majuscules, blancs et autres signes de ponctuation dans les versions manuscrites et imprimées du Roman de*

début du discours des personnages (10 cas). Statistiquement, sur 158 occurrences des discours directs repérés dans notre corpus, on n'en compte que 31 *pieds-de-mouche*, soit 19.62% des emplois.

Marquage de la fin du discours direct (22 cas, 18.64%)

On a enregistré en tout 22 occurrences qui ont recours aux 3 combinatoires contenant le *piéd-de-mouche* pour marquer la fin du discours direct ou le retour au récit, à savoir « barre oblique + point + barre oblique + piéd-de-mouche + Majuscule » (2/22), « point + barre oblique + piéd-de-mouche + Majuscule » (13/22) et « barre oblique + piéd-de-mouche + Majuscule » (7/22). En la circonstance, le *piéd-de-mouche* fonctionne comme le signe *positura* pour clore le discours direct.

Conformément à la constatation de M. Perret, le retour au récit est massivement balisé à l'aide des attaques temporelles qui assurent le développement principal de la trame¹ (18/22, 81.18%) : 12 conjonctions temporelles (*quant* : 7, *si tost que* : 4, *tandis que* : 1), 6 circonstanciels temporels (*adont* : 3, *atant* : 2, *aprez* : 1). Il est beaucoup moins fréquent de rencontrer des struments de nature diverse (*entre* : 1, *et pour ce que* : 1, *ainsi* : 1, *au regard de* : 1).

(5) *Adont le roy print la parole et dist./ Lionnel montez a cheval/ et ne vous soussiez de rien./ Chier sire respondy lionnel Je suis prest d'acomplir vostre commandement./¶ Atant Il monta a cheval/ et se mist au retour avec luy/ (28 r)*

(6) *les heraulx [...] encommencerent a crier après lui a haulte voix./ Qu'est ce a dire sire chevalier estes vous recreant/ quant Jusques a presenet vous avez eu l'onneur et le bruit du tournoy/ parconquerez le remanant ou vous estes rebouté/ et y emploiez le coursier que la noble vous a envoié/¶ Si tost que le chevalier eut entendu le herault Il fu moult honteuz/ Adont Il sailly sur piés/ puis print le cheval (26 r-26 v)*

(7) *Atant le roy perceforest adreça sa parole a l'une des quarante dames aux quainses rosetez nommee sarra/ et dist./¶ Belle dame [...] / Et me dittes s'il vous plaist se vous y avez recongneu personne [...] Certes chier sire dist la dame [...] / Car Je vous declaire que Je y ay veu et recongneu le roy gadiffer vostre chier frere/ et la roine faee sa*

Perceforest : *étude comparative*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2007, pp. 527-546.

¹ Perret M., « Les marques de retour à la narration en français médiéval », *L'information grammaticale*, n° 118, juin, 2008, pp. 22-26 .

compaigne/¶ Quant le roy eut entendu ce/ Il baissa le menton/ et lors lui souvint du roy mehaigné son frere/ (16 v)

(8) Alors dist le noble prince pour exaulcer sa feste/ Je vueil que toutes les nouvelles mariees soient assises a ung lez [...] / affin que chascun les puist veoir et festoier plainement en leur honneur/¶ Tandis qu'il ordonnoit celle besongne ung messagier de pié se vint mectre a ung genoul devant lui et lui presente unes lettres (33 v)

En général, les adverbes temporels sont suivis des verbes de mouvement au passé à valeur ponctuelle (*fist, print, se mist a chemin, monta, beissa*). Pour les attaques en propositions temporelles, les conjonctions *quant* et *si tost que* sont les plus récurrentes, elles peuvent désigner à la fois la concomitance et la succession des actions par opposition à une autre conjonction de subordination *tandis que* qui ne peut que présenter les actions à valeur durative. Il faut rappeler que les subordinées temporelles antéposées aux principales servent majoritairement à jouer le rôle de la transition entre le thème du discours précédent et le thème nouveau qui se rencontre dans les principales. De ce fait, pour assurer la continuité thématique et référentielle, les propositions subordinées temporelles sont d'orientation rétrospective, la preuve en est qu'elles sont très souvent constituées des verbes de perception ou les verbes de mouvement d'aspect achevé ou concomitant (*entendre* : 9, *oir* : 2, *ordonner* : 1), suivis des différentes formes d'anaphores (*ce* : 3, *ces motz* : 1, *ces nouvelles* : 1, *celle besongne* : 1, *la response de la roine/ du dieu marcus* : 2, *la volenté de la roine faee* : 1, *le noble roy* : 1, *le herault* : 1, *la demoiselle messagiere* : 1).

Soulignons que l'adverbe *ainsi* est aussi un élément anaphorique qui peut reprendre globalement le discours qui précède, on relève ici une proposition participiale introduite par *ainsi* (*Ainsi parlant a son nepveu*). Enfin, la formule de détachement « au regard de » introduit également un groupe nominal mentionné antérieurement dans le texte (*celle darraine compaignie*).

Cependant, il n'est pas négligeable de voir qu'en dehors des combinatoires contenant le *pied-de-mouche*, la fin du discours direct peut également être signalé au moyen de 10 autres combinatoires dans le manuscrit ms. Arsenal 3489¹. Sur 92 occurrences de la fin du discours

¹ Li H.-C., *Découpage et structuration du texte : lettrines, majuscules, blancs et autres signes de ponctuation dans les versions manuscrites et imprimées du Roman de Perceforest : étude comparative*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2007, pp. 527-546.

direct, seuls 22 *pieds-de-mouche* sont recueillis dans notre enquête, soit 23.91%. Il est intéressant de constater 29 occurrences contenant la lettrine, car elles témoignent que lors de la production du manuscrit, le copiste a fait en sorte que la fin du discours direct coïncide avec celle de paragraphes.

Indication de l'intervention du narrateur (1 cas, 0.84%)

On compte une occurrence qui marque l'intervention du narrateur sous forme de pronom sujet de la personne 4 (*nous*). Le présent en l'espèce est le temps embrayé qui renvoie au moment de la rédaction du narrateur-locuteur. Le *pied-de-mouche* s'identifie ici avec le mot latin *paragrophus* servant à faire la distinction entre le discours du récit et celui du narrateur.

(9) [...] /¶ **Nous ne pouons pas declairier** tous les noms/ **ne recommander** les fais des vaillans chevaliers/ Car tant en y avoit que les heraulx et poursieuvans d'armes n'avoient pas la puissance d'exaulcer leurs haultes prouesses/ pour le grant nombre des vaillans hommes qui y estoient (23 v)

Annonce du commencement et de la fin du chapitre (3 cas, 2.54%)

On repère un cas isolé sur le signalement du début du chapitre I, suivi d'une rubrique résumant la matière du chapitre. Dans ce cas, le *pied-de-mouche* semble correspondre à la fonction de la lettre C provenant du *paragrophus* pour jouer le rôle d'introducteur du chapitre (./¶ *Et premierement*).

Remarquons aussi deux énoncés conclusifs de construction similaire qui closent un chapitre pour en annoncer un autre. Il s'agit des formules canoniques de transition explicite, composées en général de deux parties : la première partie consiste à fermer l'épisode précédent (*soy taire*), alors que la deuxième introduit l'épisode suivant (*pour parler/ racompter*).

(10) /¶ **Atant se taist l'histoire** de tous les congiés [...] **pour parler** de la departie du roy gadiffer [...] (52 v)

(11) ./¶ **Atant se taist icy l'histoire** de ceste noble compaignie et du gentil roy lionnel/ [...] **pour racompter** du roy dalphin comment il lui advint de son emprise [...] (56 v)

Les deux occurrences commençant par l'adverbe temporel *atant* sont constituées des verbes au présent indicatif à valeur performative (*se taist*), le sujet d'énonciation est l'histoire qui se glose elle-même. Dans la deuxième occurrence, l'adverbe temporel *atant* en position initiale de la proposition entraîne la postposition de l'adverbe localisateur *icy*. Selon M. Perret,

l'embrayeur temporel (*atant*) réfère au moment de la production du texte, alors que l'embrayeur de lieu (*icy*) réfère à l'espace du texte¹. Ces formules fonctionnent comme des signes de ponctuation pour structurer le texte. Le *pied-de-mouche* ici joue le rôle du signe *positura* pour signaler de façon redondante la fin d'une unité narrative.

Délimitation des propositions non dépendantes et des séquences de propositions ayant un sens complet (61 cas, 51.69%)

Pour l'autre moitié des occurrences, elles se laissent regrouper dans les combinatoires 1, 2, 4, 5 : « barre oblique + point + barre oblique + pied-de-mouche + Majuscule » (4/61), « point + barre oblique + pied-de-mouche + Majuscule » (31/61), « barre oblique + pied-de-mouche + Majuscule » (24/61), ainsi que « pied-de-mouche + Majuscule » (2/61). Ces combinatoires ont pour fonction de délimiter des propositions indépendantes disposant d'une certaine étendue (30/61) et des séquences corrélatives « subordonnée-principale » (31/61).

Comme l'a remarqué C. Buridant, dans les séquences corrélatives, les subordonnées temporelles antéposées aux principales (*quant* : 16, *si tost que* : 8, *ainsi que* : 2, *ou point que* : 1, *lors que* : 1, *tandis que* : 1) sont particulièrement récurrentes², on compte 29 occurrences sur 31, soit 93.54% de la statistique.

(12)./¶ **Ainsi que** le roy perceforest l'approchoit/ **quatre chevaliers** lui vindrent au devant/ **dont l'un** estoit gadiffer le Jenne/ **le second** estoit le chevalier doré son frere/ **le tiers** estoit le tor/ conte de pedrac/ **Et le quart** estoit thelamon/ (18 r)

(13)./¶ **Quant lionnel** vey blance la pucelle qu'il amoit mieulx que soy mesmes **Il** se changa telement qu'il ne sçavoit qu'il lui estoit advenu/ aussi Il y avoit ung an qu'il ne l'avoit veue/ (28 r)

(14)./¶ **Quant** l'eaue fu cornee/ **les roys** laverent/ **et puis les nobles hommes** et alerent seoir chascun en son siege./ **Et les autres chevaliers** quy n'estoient pas de la table du franc palais/ alerent seoir aux tables qui estoient ordonnees pour eulx (48 r)

¹ Perret M., *Le signe et la mention, adverbess embrayeurs ci, ça, la, iluec en moyen français (XIV^e - XV^e siècles)*, Droz, Genève, 1988, p. 110.

² Buridant C., « Le strument *et* et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », in Dessaux-Berthonneau A.-M. (éd.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Presses universitaires de Lille, Lille, 1980, p. 24.

Par ailleurs, comme les occurrences de retour au récit, les verbes de perception (13/29, 44.82%) et les verbes de mouvement (13/29, 44.82%) dans les propositions temporelles se taillent déjà la part du lion, par rapport aux verbes situatifs (3/29, 10.34%) qui nous offrent un pourcentage relativement faible. Quant à l'aspect des verbes dans les propositions temporelles, ce sont les verbes d'aspect concomitant (22/29, 75.86%) qui prévalent sur ceux d'aspect achevé (5/29, 17.24%); quant aux verbes d'aspect duratif, on n'enregistre que 2 cas (6.89%) dans notre enquête.

En ce qui concerne les propositions non dépendantes, elles sont fréquemment introduites par les adverbes temporels (*or* : 1, *alors* : 1, *après* : 1 *atant* : 2), les compléments de temps (*après ce* : 1, *a celle heure* : 1), les constructions participiales (*en ce faisant* : 1, *ce fait* : 2). En outre, les noms propres, les sujets nominaux ou pronominaux (*je* : 1, *le temps* : 1, *le tor conte de pedrac* : 1), les adverbes de différente nature (*moult* : 1, *tant* : 1, *si* : 2, *certes* : 1, *toutesfois* : 1, *mesmes* : 1) et les struments de lieu (*illec* : 1, *entre* : 1, *a l'autre lez* : 2) sont aussi des éléments qui concourent assez régulièrement avec les combinatoires contenant le *pied-de-mouche*. Il faut souligner que 4 termes d'adresse (*Roy perceforest* : 2, *chier sire* : 1, *ma chiere dame* : 1) se rencontrent à l'intérieur d'un long discours prononcé par les personnages du récit pour capter et maintenir l'attention de l'allocutaire sur la parole qui suit¹.

(15)./¶ **Alors** arriva **la roine de bretagne** qui se Jecta aux piés du roy gadiffer/ **et** se tenoit a grant paine de plourer/ affin que le gentil roy ne feist ainsi [...] (18 v)

(16)./¶ **Atant le roy** Issy de sa chambre/ **puis** salua la chevalerie qui la estoit/ et par especial le preu lionnel qu'il encontra/ **puis** le print par la main/ et le chevalier a l'autre lez [...] (28 v)

(17)./¶ **Aprés** vint **le blanc chevalier filz** au noble roy perceforest qui marchoit tout devant comme le chief de la chevalerie d'angleterre/ **et au pres de lui** estoit **le roy de cornuaille** tant noblement armé/ monté et habillié qu'il le faisoit bon veoir en ce point./ [...] (22 v)

(18)./¶ **Illec** arriverent premierement **les douze rois** qui par leurs haultes prouesses avoient conquis les douze nobles pucelles/ niepces a pergamon l'ancien et vaillant hermite armez et montez a cause du tournoy si noblement comme a estat de roy appartenoit/ **Et pardevant**

¹ Il s'agit respectivement de la lettre posthume d'Alexandre le Grand s'adressant au roi Perceforest, du discours du roi Lyonnell s'adressant à la reine Faee et du discours du chevalier de l'Estrange Marce s'adressant au roi Perceforest.

eulx estoit porté en une litiere sur deux chevaux le roy gadiffer d'escoce/ Et au pres de lui chevauchoit le roy perceforest son frere qui lui faisoit compaignie mais il n'estoit pas armé/ toutesfois il ne le laissoit point [...](22r)

Remarquons que les attaques débutant par les circonstanciels spatio-temporels concernent souvent des propositions non dépendantes en sujet nominal, suivies assez fréquemment d'autres propositions indépendantes introduites par le coordonnant et ou l'adverbe puis pour former une séquence de propositions régies par le sujet identique ou différent. Il arrive que ces propositions soient munies d'autres expansions telles que les relatives et les circonstanciellees.

Enfin, il n'est pas sans intérêt d'observer que ces combinatoires se rencontrant à l'intérieur des paragraphes sont susceptibles de fonctionner comme le signe médiéval *periodus*¹ pour marquer le début d'une séquence de propositions ayant un sens plus ou moins complet ; cette séquence, étant donné son statut syntaxiquement et sémantiquement indépendante, peut être facilement rehaussée jusqu'au niveau textuel dans les différents découpages du texte, la preuve en est que l'on relève 7 occurrences qui coïncident avec les attaques des paragraphes d'un autre manuscrit du *Roman de Perceforest*, à savoir le ms. BNF fr. 109 (§3, 20, 23, 25, 54, 56, 57)².

Conclusion

À partir de l'analyse systématique des 118 *pieds-de-mouche* dans le manuscrit Arsenal 3489, des tendances majeures se font sentir. Comme la

¹ Selon Nina Catach (1994, pp. 14-15), au Moyen Âge, les signes peuvent *grosso modo* être classés en trois types : *colon* (*punctum*, gr. *kolon*, ponctuation moyenne), *comma* (ou *incisio*, la plus faible, gr. *ko(m)ma*) et *periodus* (*finitiva*, gr. *periodos*, ponctuation la plus forte, suivi d'un espace blanc et d'une majuscule). Or, C. Marchello-Nizia (1978, p. 34) distingue quatre signes les plus courants dans les traités de ponctuation relevés au Moyen Âge tardif : la virgule qui est la ponctuation la plus faible ; le *comma* qui sépare des parties d'énoncé syntaxiquement autonomes, mais dont le sens n'est pas achevé ; le *point*, qui se place à la fin d'une unité syntaxiquement autonome, de sens fini, et le *periodus*, qui est la ponctuation la plus forte et équivaut à une marque de fin de paragraphe. Ce qui distingue le *periodus* du *piéd-de-mouche* dans les usages du Moyen Âge est que le *piéd-de-mouche* marque majoritairement le début d'une séquence qui suit, alors que *periodus* signale plutôt la fin d'une séquence qui précède.

² Dans notre étude concernant la confrontation de la disposition des lettrines des trois versions du *Roman de Perceforest* (2009, p. 177), sur un total de 60 lettrines du ms. BNF 109, nous en recensons 44 qui coïncident avec celles du ms. Arsenal 3489. Si on inclut supplémentaires les combinatoires contenant le *piéd-de-mouche*, le taux de coïncidences entre ces deux manuscrits s'élève à 85%.

plupart des signes médiévaux, le *pied-de-mouche* est plus polyvalent que monovalent.

Outre sa nature esthétique qui aide à reposer et à poser les yeux, le *pied-de-mouche* contribue d'abord assez régulièrement au marquage du commencement (ex. 1-4) ou de la fin (ex. 5-8) de la parole, prononcée par les personnages du récit (ex. 1-8) ou le narrateur (ex. 9). En la circonstance, le *pied-de-mouche* assume à la fois la fonction ouvrante du *paragraphus* et celle fermante de la *positura*. Il arrive sporadiquement que ce signe signale les répliques dans une conversation (ex. 3-4), et s'identifie alors avec le mot grec *paragraphos* destiné à séparer les répliques des personnages. À part la fonction du marquage de la fin du discours direct, nos observations rejoignent celles de E. Llamas Pombo¹ : le *pied-de-mouche* marque le changement de locuteur.

Ensuite, le *pied-de-mouche* participe à la structuration du texte : il introduit le titre du chapitre (*¶ Et premierement*) et les formules canoniques de transition pour annoncer le commencement et la fin d'une unité de lecture au niveau textuel (ex. 10, 11) : il fonctionne ici à la fois comme le *paragraphus* et la *positura*. Cette constatation confirme celle de J. Vezin : le *pied-de-mouche* concourt aux grandes divisions du texte².

Enfin, à l'intérieur d'une unité narrative ponctuée par la lettrine, le *pied-de-mouche* sert à délimiter des séquences de propositions ayant un sens plus ou moins complet (ex. 12-18). Il semble qu'ici le *pied-de-mouche* répond globalement au signe médiéval *periodus*. Malgré cette similitude de valeur syntaxique, il faut tout de même faire la distinction entre le *periodus* et le *pied-de-mouche*, car le *periodus* signale plutôt la fin d'une séquence qui précède, tandis que le *pied-de-mouche* marque essentiellement le commencement d'une séquence qui suit.

Néanmoins, il convient de prendre conscience que les constatations susdites ne peuvent être valables dans tous les manuscrits médiévaux, du fait que la ponctuation médiévale se caractérise par sa singularité et sa variabilité. En outre, d'autres combinatoires peuvent entrer en concurrence avec le *pied-de-mouche* pour assumer les mêmes fonctions. Cette étude,

¹ Llamas Pombo E., « Écriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français de textes en vers (XIII^e – XV^e s.), in Alonso E., Bruña M. et Muñoz M. (éds.), *La linguistique française : grammaire, histoire et épistémologie*, t. 1, Sevilla, 1996, pp. 133-144.

² Vezin J., « La ponctuation du VIII^e au XII^e siècle », in Martin H.-J. et Vezin J. (éds.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Édition du Cercle de la librairie-Promodis, Paris, 1990, pp. 439-442.

pour le moment limitée aux deux premiers chapitres de la quatrième partie du Roman de *Perceforest*, nous permet tout simplement de formuler l'hypothèse sur la capacité du copiste : il est vraisemblable que David Aubert connaît bien les anciens traités de ponctuation, car l'étude du *pied-de-mouche* dans le manuscrit Arsenal 3489 nous montre que les fonctions du *pied-de-mouche* répondent *grosso modo* à celles du mot *paragraphe* chez les Grecs et les Latins. La preuve en est que le *pied-de-mouche* dans notre corpus balise essentiellement le commencement et la fin d'une section du texte, le début et la fin du discours direct, ainsi que le changement de locuteur. Cependant, il faudrait élargir encore notre corpus dans la synchronie pour confirmer notre hypothèse.

Bibliographie

- Arabyan, M., *Le paragraphe narratif*, L'Harmattan, Paris, 1994
- Arabyan, M., « Bornes de phrase et de paragraphe chez Joinville et Froissart », *Modèles linguistiques*, t. XXVI-2, vol. 52, Éditions des Dauphins, Toulon, 2005
- Barbance, C., « La ponctuation médiévale : Quelques remarques sur cinq manuscrits du début du XV^e siècle », *Romania*, t. 113, n° 451-452, 1992-1995
- Bischoff, B., *Paléographie. De l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Grands Manuels Picard, Paris, 1993
- Buridant, C., « Le strument *et* et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », in Dessaux-Berthonneau A.-M. (éd.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Presses universitaires de Lille, Lille, 1980
- Buridant, C., « L'expression de la causalité chez Commynes », *Verbum*, Université de Nancy II, tome IX, fascicule 2, numéro spécial : *Types textes et analyse linguistique du moyen français*, 1986
- Catach, N., *La Ponctuation*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994
- Cerquiglini, B., *La parole médiévale*, Minuit, Paris, 1981
- Careri, M., Fery-Hue F., Gasparri F., Hasenohr G., Labory G., Lefèvre S., Leurquin A.-F., Ruby Ch., *Album de manuscrits français du XIII^e siècle. Mise en page et mise en texte*, Viella, Rome, 2001
- Cunha, Dóris A. C. et Arabyan M., « La ponctuation du discours direct des origines à nos jours », *L'information grammaticale*, n° 102, juin, 2004
- Hasenohr, G., « Discours vernaculaire et autorités latines », in Martin H.-J. et Vezin J. (éds.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Édition du Cercle de la librairie-Promodis, Paris, 1990
- Lavrentiev, A., « Connecteurs et ponctuation comme outils de structuration du texte à travers les manuscrits et incunables français en prose du XIII^e au début du XVI^e siècle », in *Texte et discours en moyen français*. Actes du XI^e colloque international sur le moyen français, Brepols, Thurnhout, 2007
- Lehmann, P., « Einzelheiten und Eigenheiten des Schrift - und Buchwesens », in *Erforschung des Mittelalters, ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, Band IV, Anton Hiersemann, Stuttgart, 1961
- Li, H.-C., *Découpage et structuration du texte : lettrines, majuscules, blancs et autres signes de ponctuation dans les versions manuscrites et imprimées du Roman de Perceforest : étude comparative*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2007

Li, H.-C., « Disposition des lettrines et ses rapports avec la ponctuation dans les versions manuscrites et imprimées du *Roman de Perceforest* : des interprétations du texte », *National Central University Journal of Humanities*, vol. 38, avril, 2009

Llamas Pombo, E., « Écriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français de textes en vers (XIII^e – XV^e s.), in Alonso E., Bruña M. et Muñoz M. (éds.), *La linguistique française : grammaire, histoire et épistémologie*, t. 1, Sevilla, 1996

Llamas Pombo, E., « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », in *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies*, Presses de l'Université de Savoie, Chambéry, 2007

Marchello-Nizia, C., « Ponctuation et unités de lecture dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise », *Langue française, Grammaires du texte médiéval*, n° 40, décembre, Larousse, Paris, 1978

Marnette, S., « La ponctuation du discours rapporté dans quelques manuscrits de romans en prose médiévaux », *Verbum. Il parla ainsi comme vous orrez : Le discours rapporté en français médiéval*, t. XXVIII, n° 1, 2006

Marnette, S., « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française. Énonciation et pragmatique : approche diachronique*, n° 149, mars, 2006

Perret, M., *Le signe et la mention, adverbes embrayeurs ci, ça, la, iluec en moyen français (XIV^e - XV^e siècles)*, Droz, Genève, 1988

Perret, M., « Les marques de retour à la narration en français médiéval », *L'information grammaticale*, n° 118, juin, 2008

Robert, P., Rey, A. et Rey-Debove, J., *Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, éd. Dictionnaires Le Robert, Paris, 1990

Serça, I., *Esthétique de la ponctuation*, Gallimard, Paris, 2012

Stiennon, J., 1^{ère} édition 1973, *Paléographie du Moyen Âge*, Armand Colin, Paris, 1991

Veziin, J., « La division en paragraphes dans les manuscrits de la basse Antiquité et du haut Moyen Age », in Laufer R. (éd.), *La notion de paragraphe*, C.N.R.S, Paris, 1985

Veziin, J., « La ponctuation du VIII^e au XII^e siècle », in Martin H.-J. et Veziin J. (éds.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Édition du Cercle de la librairie-Promodis, Paris, 1990

Veziin, J., « La ponctuation aux XIII^e, XIV^e, et XV^e siècles », in Martin H.-J. et Veziin J. (éds.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Édition du Cercle de la librairie-Promodis, Paris, 1990